

## Les enjeux de la contractualisation

### PROGRAMME DE FORMATION

#### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Appréhender son environnement juridique
- Mieux comprendre l'intérêt de formaliser ses relations commerciales
- Négocier au mieux avec ses cocontractants

#### PUBLICS

Tous publics

#### PRÉREQUIS

- Aucun

#### DURÉE

- Une journée et 7 heures

#### PROGRAMME

- ❖ **Bien connaître son environnement juridique : présentation du contexte et des acteurs**
  - Enjeux de la contractualisation
  - Ecarter les conditions générales des autres prestataires de la chaîne logistique
  - Limiter sa responsabilité et disposer d'une couverture assurantielle ajustée (RC, couverture des produits confiés, éventuelles clauses de non-recours des assurés et assureurs, cyber attaque)
  - Se prémunir contre les demandes de prestations constitutives du transport de « fonds » au sens des dispositions du code de la sécurité intérieure
  - Maîtriser les augmentations de coûts imposées par ses bailleurs et sous-traitants (loyers, matières premières, carburants, surestaries) et les répercuter à ses clients
  - Le cas échéant, imposer des critères en matière d'environnement/ RSE
  - Adopter des réflexes pour négocier les contrats
- ❖ **Les limites à la contractualisation**
  - La responsabilité résiduelle mais obligatoire en matière de vol et détérioration de marchandises
  - Les précautions à prendre en cas de rupture du contrat



## MÉTHODE PÉDAGOGIQUE :

En présentiel et fourniture d'un support pédagogique (PowerPoint) à l'issue de la formation.

- 80% théorie avec des exemples concrets et des mises en situation
- 20% quizz et cas pratique et une évaluation des connaissances finale

Utilisation d'outils de mesure pédagogique tels que des quizz, et un test de connaissances final à réaliser sur sur papier.

## MÉTHODE D'ÉVALUATION DE LA SATISFACTION :

- Durant la session, à l'issue de la formation (à chaud) et 3 mois après la session (à froid)
- Evaluation faite sur formulaire papier.

## ACCESSIBILITÉ

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap, ce qui signifie que tant sur le plan organisationnel, logistique et pédagogique, l'organisme est à même de prendre en compte les situations de handicap et de proposer des éventuels besoins de compensation. L'organisme est en lien avec l'Agefiph en cas de questions sur ce sujet et dispose d'un référent handicap.

## MODALITÉS PRATIQUES :

- Session ouverte à partir de 2 participants
- Formation en présentiel, distanciel ou hybride
- Une feuille d'émargement sera à la disposition de tout stagiaire en présentiel ou en distanciel
- Remise du support pédagogique au début ou à l'issue de la formation
- La durée estimée entre la demande du bénéficiaire et le début de la prestation est de 7 jours ouvré minimum afin de constituer le dossier administratif complet et les documents obligatoires de formation
- Possibilité de contacter le formateur dans le mois suivant la formation par email
- Contact et inscription auprès de [contact@stream-law.com](mailto:contact@stream-law.com)